

APPEL A CANDIDATURES

Résidence-mission d'action artistique et culturelle

Projet porté par la Communauté de communes Val'Eyrieux

(Centre-Ardèche)



PRÉSENTATION DU TERRITOIRE D'ACCUEIL : VAL'EYRIEUX

Avec 29 communes et 13 000 habitants, la communauté de communes, située en centre Ardèche, est un territoire à dominante rurale, avec la présence d'un bassin industriel fort et encore actif (textile, embouteillage, bijou...), organisé autour des bassins versants de l'Eyrieux, du Doux et du Lignon. Articulée autour de 3 bassins de vie (les Boutières autour du Cheylard et de Saint-Martin-de-Valamas ; le plateau autour de Saint-Agrève ; et le bassin de Saint-Pierreville), son relief particulier entre monts et vallées fait à la fois sa beauté et sa complexité en terme de relations et connexions. Pour exemple, il faut 2h30 pour traverser le territoire du nord au sud.

Une politique culturelle dense et équilibrée géographiquement

Val'Eyrieux est un territoire reconnu pour sa dynamique culturelle. La Communauté de communes s'en donne les moyens en étant particulièrement volontariste en la matière.

Elle investit un grand nombre de champs disciplinaires en portant en direct 2 réseaux de médiathèques, une saison culturelle itinérante, un centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle à vocation départementale autour de 3 sites de visite et d'une forte action à l'itinérance, 2 festivals et de nombreux évènementiels, une école de musique ainsi qu'un soutien aux évènementiels du tissu associatif.

Forte de 40 agents (sur une centaine pour l'ensemble de l'intercommunalité), la Direction du Pôle culture promeut une approche interdisciplinaire qui nourrit l'ensemble des projets culturels du territoire, et irrigue aussi plus largement tout le champ des politiques publiques (social, enfance, jeunesse, économie, tourisme). La culture devient un levier d'aménagement territorial et de développement à part entière, en plus d'un outil éducatif et un objet d'attractivité touristique.

Depuis 2018 une Convention d'Education Artistique et Culturelle conforte le développement de projets forts, porteurs de sens, à destination des établissements scolaires (13 écoles, 3 collèges et 1 lycée), des 4 EHPAD, des 4 centres de loisirs, des associations de pratique amateur et de tous les habitants dans une diversité d'approches et de disciplines.

CONTEXTE

D'ici à 2025, l'objectif de la Communauté de communes est de formaliser son Projet Culturel de Territoire de la manière la plus participative possible. Il ne s'agit pas d'écrire la politique culturelle de l'institution Val'Eyrieux, qui est déjà existante, mais celle défendue par et pour le territoire, au-delà de ce qui est porté par la Communauté de communes.

Cette démarche est accompagnée sur 3 ans par l'Observatoire des Politiques Culturelles de Grenoble, la DRAC et la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche, l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture et l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant.

Dès 2024, notre intention est d'expérimenter une « nouvelle manière de faire » en matière culturelle via un projet art science fédérateur : l'accueil d'une première résidence artistique au long cours (1 an et demi à 2 ans).

ACCUEILLIR UNE RÉSIDENCE ARTISTIQUE AU LONG COURS : UNE PREMIÈRE POUR CE TERRITOIRE

Il est à noter que des acteurs ont été mobilisés dès la conception même de ce cahier des charges. Divers points tels que : les publics cibles, le mode de pilotage, la communication, les objectifs de la résidence et les critères de sélection de l'équipe ont été collectivement élaborés. Ils sont issus de deux temps de concertation dont les comptes-rendus sont joints en Annexes.

S'ils dictent une certaine ligne ou envie à ce stade, ils ne doivent toutefois pas occulter une part de liberté offerte à l'équipe répondante qui s'apparente à une carte blanche.

Un socle d'intention co-construit au fil de séances participatives

Ce projet de résidence est né d'échanges entre acteurs culturels, élus et citoyens. Il a été nourri de manière collégiale au fil de plusieurs rencontres :

- A l'automne 2023, les élus de la commission culture étaient sondés sur les grands enjeux et défis auxquels le territoire avait à faire face pour les prochaines années
- Puis ces enjeux regroupés par thématiques ont été soumis aux Rencontres de Territoire. C'est le temps fort annuel de la politique EAC pendant lequel les acteurs locaux et partenaires des champs de la culture, de la santé, du social, de la jeunesse (...) font connaissance, échangent et réfléchissent ensemble pour co-construire les projets de l'année suivante.

Deux thématiques prioritaires ont été collectivement retenues pour le projet de l'année 2024-2025 : **transition écologique, climatique et lien social.**

La résidence artistique doit permettre de créer un récit commun pour sensibiliser sur le changement climatique et plus largement sur les transitions écologiques. Il ne s'agit pas d'être dans un discours de culpabilisation par rapport au climat mais de créer une expérience artistique fondatrice collective en vue d'intégrer ces sujets de société à notre Projet Culturel de Territoire.

Il s'agit de créer du lien autour d'un thème prégnant, de capaciter les habitants de notre territoire en s'écartant de la posture du sachant. Faire lien en faisant culture nous permet d'envisager une **écologie culturelle**. L'écologie ne peut plus être perçue comme un objet de clivage intergénérationnel, social, scientifique, elle doit au contraire nous réunir et nous inviter à penser la façon d'habiter le territoire et de vivre ensemble, à long terme. Cette résidence doit ouvrir la possibilité de mobiliser les habitants par une approche sensible et scientifique sur la façon de faire société, dans notre territoire. La dimension symbolique de ce que ce projet fera au territoire, élus, habitants, acteurs, visiteurs est essentielle à la création d'un socle culturel commun pour aujourd'hui et pour demain.

« FAIRE AVEC »

Une coopération territoriale

Nous souhaitons border le projet de quelques attendus qu'il nous paraît importants d'énumérer ici :

- **Associer à la réflexion les nombreux acteurs présents sur le territoire** du champ culturel, social, éducatif, industriel... afin de déterminer avec eux :
 - leur volonté ou non de contribuer au projet,
 - les formes de cette contribution le cas échéant
 - le statut de leur contribution suivant qu'elle s'inscrit dans leur programme d'activité ou qu'elle suppose une activité exceptionnelle à financer

Et en particulier :

- les différents services du pôle culture (les 4 bibliothèques et leurs points lecture, le CCSTI de l'Ardèche et ses 3 équipements - L'École du vent, Planète Mars, L'Arche des Métiers -, l'école de musique intercommunale, la saison culturelle) et des autres pôles de l'intercommunalité (économie, transition, écologique...)
- les partenaires culturels réguliers de Val'Eyrieux, désireux de s'inscrire dans la démarche (Comédie de Valence, SMAC07, Théâtre de Privas, Quelques p'Arts) et les compagnies professionnelles du territoire
- les associations de pratiques amateurs du territoire désireuses
- les structures du territoire (4 EHPAD, 14 écoles, 3 collèges, 1 lycée, 4 centres de loisirs, 4 crèches)
- **Assurer une présence de l'équipe en résidence visible par le grand public dans les différents bassins de vie de Val'Eyrieux (29 communes)**
- **Penser la trace du projet** (livrable final ? valorisation des étapes au long cours ?)
- **Associer** de manière ponctuelle ou pérenne **un chercheur et/ou un laboratoire de recherche** en lien avec le milieu universitaire

LES OBJECTIFS DE LA RÉSIDENCE

- Fédérer autour d'une thématique commune, issue d'une démarche participative et qui rassemble les acteurs du territoire (publics, associatifs, privés, entrepreneuriat)
- Proposer aux habitants du territoire une expérience artistique, pluridisciplinaire et collective sur un sujet de société d'actualité
- Favoriser la participation et cultiver le pouvoir d'agir des habitantes et habitants en créant des espaces d'expression, d'information, de partage, de débat...
- Bâtir le projet de résidence sur la philosophie de l'EAC
 - les 3 piliers : Rencontrer, Pratiquer, Comprendre,
 - les 3 acteurs : structure culturelle porteuse, structure artistique et structure bénéficiaire/public acteur,
 - la co-construction du projet
- Faire converger différents services de Val'Eyrieux autour d'un projet qui prend en compte la spécificité du territoire en matière de culture scientifique
- Faire coopérer la politique culturelle et les autres politiques publiques autour d'un sujet commun (environnement, lien social, transition, économie, industrie, tourisme...)
- Favoriser les interconnexions acteurs / socioprofessionnelles / générationnelles...
- S'appuyer sur les spécificités du territoire (son patrimoine matériel et immatériel, sa sociologie, son économie, son relief, ses activités...)
- Proposer des formes finales de restitution qui pourront se construire au fil de la résidence, sous différentes formes artistiques et pluridisciplinaires

LES CRITÈRES DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE

- Etre pluridisciplinaire : champs artistiques pluridisciplinaires, sciences, sciences sociales, aménagement du territoire, designer, ...
- Avoir l'envie et la capacité à s'adresser à une diversité d'acteurs et de populations
- Savoir intégrer pleinement les enjeux et ressources du territoire
- Intégrer une personne référente de la méthodologie de co-construction et de participation
- Comprendre une personne référente pour la coordination globale du projet
- Présenter des références artistiques, culturelles et scientifiques (books, vidéos, sites web...)
- Apporter la garantie de la capacité financière de la structure administrative porteuse

CALENDRIER

- **8 avril 2024** : Date limite de dépôt des pré-dossiers de candidatures par mail à accueil@valeyrieux.fr
- **15 avril 2024** : Pré-sélection de 2 ou 3 équipes par un comité de sélection composé d'élus, d'habitants, de techniciens, à la fois paritaire hommes-femmes, réunissant une diversité générationnelle, sociale et culturelle...
- **Semaines 16, 17, 18** : Invitation des équipes présélectionnées à venir en immersion 1 à 2 jours sur le territoire (visites, rencontres, programme communiqué ultérieurement) pour finaliser leur projet
- **7 mai 2024** : Dépôt des projets finalisés par mail à accueil@valeyrieux.fr
- **14 mai 2024** : Présentation des projets par les équipes présélectionnées au comité de sélection au siège de la communauté de communes Val'Eyrieux, au Cheylard.
- **Début juin 2024** : Annonce de l'équipe retenue

La résidence-mission se déroulera sur une période d'un an et demi à partir de septembre 2024. Si le projet le nécessitait, la résidence pourrait se poursuivre, avec un budget complémentaire, sous réserve de l'accord de nos financeurs.

POUR SE PORTER CANDIDAT

Vous transmettez pour la phase de pré-sélection :

- **une présentation détaillée de l'équipe et de chacun de ses membres**, identifiant les compétences et domaines artistiques et/ou scientifiques de chacun, les compétences en matière de méthodologie, de co-construction et de coordination,
- **des références comparables ou inspirantes** de projets menés dans des territoires, avec des illustrations (vidéos, photos...), permettant d'appréhender l'approche de l'équipe,
- **une note d'intention** (3 à 4 pages maximum),
- **un calendrier global indicatif** (dont la disponibilité de l'équipe sur le calendrier)
- **une proposition de mode de gouvernance**, en collaboration avec Val'Eyrieux, qui associe les participants en pensant l'animation de cette démarche avec des outils de gouvernance partagée, d'intelligence collective
- **le budget de fonctionnement de la structure porteuse**

Vous transmettez pour la sélection finale :

- **un dossier complet de présentation du projet**
- **un budget détaillé du projet** (modèle en annexe)
- **le phasage des périodes de résidence** (avec au minimum 11 semaines de présence effective sur le territoire entre septembre 24 et décembre 25)

BUDGET

Les équipes présélectionnées non retenues seront rémunérées 1500 €. Cette somme forfaitaire intègre la préparation, les déplacements, l'hébergement, les repas et toute autre dépense mobilisée par les équipes non retenues.

Une enveloppe de 45 000 € TTC sera dévolue à l'équipe sélectionnée pour l'intégralité de la résidence. Elle comprend les postes suivants :

- Temps de présélection pour l'équipe retenue
- Rémunération prestation/ médiation
- Coordination / logistique
- Hébergement / repas/ transports
- Temps de préparation
- Communication
- Animation participative
- Toute dépense liée aux projets (matériel, scénographie, etc.)

A noter, un hébergement pour 6 personnes pourra être mise à disposition gracieusement selon disponibilités.

*Ce montant global intègre l'éventuelle part reversée aux acteurs locaux pré-identifiés pour les actions **exceptionnelles** qu'ils pourraient mener en coopération avec l'équipe en résidence.*

La structure qui postule peut solliciter ou se faire accompagner par Val'Eyrieux pour solliciter d'autres sources de financements si elle le souhaite (fondations, mécénat, dispositifs liés à la thématique type agence de l'eau, ADEME, ANCS, fonds verts...).

ANNEXES

- Revue de projets culturels art-science ou en lien avec l'écologie
- CR des rencontres de Territoire du 21/11/2023
- CR de la dernière commission culture en date du 17/10/2023
- Carte du territoire
- Livret d'accueil en Val'Eyrieux
- Modèle de budget prévisionnel

PARTENAIRES & FINANCEURS

de la Convention d'Education Artistique et Culturelle
Vers un Projet Culturel de Territoire



CONTACT

Communauté de communes Val'Eyrieux

21 avenue de Saunier - 07160 Le Cheylard - 04 75 29 19 49

Référent : Charlotte Rozé-Garcia, chargée de mission culture c.roze-garcia@valeyrieux.fr